

AVRIL 2021

Note de position

Pour une alternance démocratique en République du Congo !

Pour les droits humains au Congo !

Campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour prévenir des éventuelles atteintes aux droits humains en République du Congo lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2021.

Une initiative de



Les partenaires de la campagne



L'alternance démocratique

En République du Congo, le mouvement Tournons la page estime que près de 7 citoyens sur 10 sont nés alors que Denis Sassou-Nguesso était au pouvoir. À l'image d'autres États africains, l'absence d'alternance politique reflète la pauvreté de la vie démocratique du pays alors que le peuple congolais comme les autres africains aspirent à ce que l'alternance présidentielle devienne la norme.

L'alternance politique au Congo : le mandat permanent

Grâce à son contrôle étroit sur les instances politiques, économiques, médiatiques et électorales du Congo, le clan Sassou-Nguesso dirige le pays quasi sans discontinuer depuis plus de 30 ans. Le verrou de la limite d'âge et de mandats a sauté en 2015 par le changement constitutionnel forcé de 2015, permettant à D. Sassou-Nguesso de se représenter autant de fois qu'il le souhaite et empêchant donc une nouvelle fois l'alternance démocratique. Rappelons que le changement de constitution fut décidé lors d'un simulacre de dialogue national boycotté par l'opposition congolaise. Il fut ensuite définitivement acté à l'issue d'un référendum ayant fait l'objet de répressions sanglantes, souvent meurtrières, à l'encontre des manifestations pacifiques et démocratiques. Ainsi, comme le soulignait Florent Geel, à l'époque responsable Afrique à la FIDH, loin d'être anodin, cet

cet événement constitue en réalité un véritable « coup d'Etat constitutionnel » orchestré par les proches de « l'Empereur » Sassou-Nguesso.

Au vu de ses conséquences sur la vie politique du Congo, force est de constater que la réforme constitutionnelle de 2015 constitue les bases du maintien de l'ère Sassou-Nguesso au Congo-Brazzaville. De plus, elle souligne l'importance du respect de la limite à deux mandats présidentiels afin de garantir les conditions de l'alternance démocratique.

Derrière les simulacres d'élection, la mainmise de quelques-uns

« Trente-neuf ans, cela peut paraître trop mais dans la vie d'une nation, dans la vie d'un Etat, c'est encore embryonnaire et nous poursuivrons l'œuvre de développement entreprise depuis l'accession au pouvoir de Denis Sassou-Nguesso ». Derrière ce discours du porte-parole de D. Sassou-Nguesso se retrouve cette vieille antienne post-indépendance - tombée toutefois en désuétude dans de nombreux pays africains - qui voudrait que le maintien d'un même chef soit un trait de la culture africaine.

Réélu à la présidence dans des conditions peu claires en 2016, l'homme aux 17% en 1992, lors du seul scrutin considéré comme libre, se retrouve ainsi à gagner avec 88,40% des voix exprimées en 2021 avec un bilan catastrophique alors même qu'aucun observateur citoyen indépendant n'était admis dans les bureaux de vote.

En matière démocratique, l'Afrique subsaharienne a connu des progrès au cours des vingt dernières années, le multipartisme est devenu la norme tout comme la tenue d'élections régulières et formellement compétitives. Mais le cas du Congo démontre qu'il ne s'agit parfois que de mesures cosmétiques visant à légitimer un pouvoir autoritaire sans que cela ne s'accompagne nécessairement de l'émergence d'une culture démocratique et encore moins d'une alternance, contrairement à d'autres États africains.

Le cercle vertueux de l'alternance démocratique

Ces quinze dernières années, un peu moins de la moitié (41%) des 44 régimes présidentiels subsahariens ont vécu une alternance démocratique avec un changement de parti au pouvoir à l'issue d'élections. D'autres pays, tels que le Botswana ou l'Afrique du Sud, témoignent également d'une vie politique marquée par des changements de dirigeants réguliers, dans le respect de la limite des deux mandats, malgré la constance d'un même parti au sommet de l'État.

Pour l'année 2020, le Cap-Vert, l'Île Maurice, Sao Tomé-et-Principe, le Ghana et la Namibie apparaissent en tête des pays africains les plus démocratiques

selon le classement mondial réalisé par Freedom House. Ce classement de référence estime que 43 États africains sont aujourd'hui plus démocratiques que le Congo.

Lorsqu'ils sont interrogés, les Africains dans leur grande majorité expriment leur désir de démocratie. Sur les 34 pays visités pour les enquêtes du réseau indépendant de recherches Afrobaromètre en 2019, 68% des Africains « affirment que la démocratie est toujours la meilleure forme de gouvernement » et la majeure partie des « Africains affirment obtenir moins de démocratie qu'ils n'en demandent ». À partir des données récoltées par le réseau, 71% des citoyens ghanéens auraient confiance en leur président tandis que seuls 29% de leurs homologues gabonais partagent cet avis. Dans le premier cas, l'alternance a été la norme durant les 25 dernières années ; dans le second, un même clan tient les rênes du pays depuis les années 1970 à l'instar du Congo. Il n'existe malheureusement pas de données spécifiques sur le Congo et ce que les Congolais pensent de leur démocratie.

Loin des clichés fatalistes sur une Afrique qui ne serait pas encore assez mûre pour la démocratie, une véritable alternance politique est non seulement possible mais souhaitable au vu de l'approfondissement de la culture démocratique observé dans les pays la pratiquant sur le continent. À l'inverse du discours de dirigeants d'États autocratiques comme le Congo qui voudraient en faire des anomalies, les sociétés civiles peuvent se saisir de ces exemples de réussite pour rompre avec la confiscation de la vie politique par un individu et ses proches.

Il est également important de noter qu'en Afrique sub-saharienne, les trois pays les mieux classés en termes de développement humain selon l'ONU (Maurice, Seychelles et Botswana) sont également des pays où l'alternance à la tête de l'Etat est la norme, où en d'autres termes, le partage du pouvoir rime avec partage des richesses.

L'ouverture pour prévenir l'instabilité

Plusieurs voies se dessinent désormais pour le Congo. Tout d'abord, celle d'une succession au président au sein de son entourage. Les récents exemples zimbabwéen (Robert Mugabe) et angolais (José Eduardo dos Santos) montrent que le transfert des commandes étatiques à son propre fils Denis Christel, thèse parfois évoquée, pourrait ne pas produire les effets escomptés. Plus généralement, le maintien du pouvoir par d'autres individus issus d'une même caste pose question dans un régime où le pouvoir a été autant personnalisé durant près de 40 ans.

Helen Clark, ancienne administratrice du Programme des Nations unies pour le développement, rappelle que « les conflits et la pauvreté pourraient être perçus comme des symptômes d'un ensemble de problèmes - notamment une gouvernance et des institutions faibles et des niveaux importants d'inégalité liés à une combinaison d'exclusion économique, politique et sociale ».

Au Congo, D. Sassou-Nguesso a profité du soutien politique extérieur et des multinationales intéressées par les ressources naturelles présentes sur le territoire.

Ainsi, l'accaparement des fruits de leur exploitation par son clan a permis d'exclure à la fois économiquement et politiquement la majeure partie des citoyens. En se rendant régulièrement coupable de violations de droits humains, ce régime favorise également un autre facteur d'apparition de conflits violents.

Derrière l'apparente stabilité sécuritaire du pays, une autre voie consisterait donc à prévenir un éventuel conflit à moyen-terme. Pour ce faire, un processus d'échanges du bas vers le haut de la société qui inclurait un panel de personnes et de groupes aussi varié que possible paraît nécessaire. L'idée d'un dialogue national pourrait être réinvestie avec pour objectif de réunir des pans entiers de la population écartés des ressources et du pouvoir, de repenser les institutions pour les rendre davantage inclusives et par conséquent légitimes ainsi que de libérer les personnes détenues arbitrairement.

Par ailleurs, les conditions de la résolution pacifiques et des conflits sociaux et politiques passent aussi par le respect de la Constitution et de l'État de droit. Le Congo a pour l'instant choisi le chemin opposé en révisant la première et en refusant de ratifier la Charte de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Union africaine qui encourage ses États membres à adopter des pratiques électorales vertueuses. Des processus électoraux crédibles permettraient une plus grande présence des forces d'opposition, notamment par l'organisation d'élections législatives

postérieures à la présidentielle, alors que le Parlement congolais est aujourd'hui largement dominé par le parti gouvernemental, et un meilleur apprentissage collectif des pratiques démocratiques. La démocratie se conquiert pas à pas et les récents exemples du Bénin et du Sénégal viennent rappeler que même des citoyens de pays « modèles » doivent encore lutter pour protéger leurs institutions et leur représentativité. Si la route peut sembler longue, une autre voie est bien possible au Congo : celle d'une relégitimation des institutions et du jeu démocratique.

Nos recommandations

Pour les droits humains au Congo !

Une amélioration de la situation des droits humains au Congo ne peut être obtenue que dans le cadre d'une réponse coordonnée entre le gouvernement congolais et les instances internationales, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les institutions européennes. C'est dans cette perspective et en tenant compte de l'urgence de la situation actuelle que nous, organisations européennes et africaines, en formulant les recommandations suivantes largement issues du plaidoyer de cette campagne ainsi que de Tournons la Page (TLP) car elles **sont** – malheureusement – toujours d'actualité :

Pour une alternance démocratique en République du Congo !

Au gouvernement congolais de rendre possible l'alternance démocratique en :

- Convoquant un dialogue national permettant d'aboutir à un changement institutionnel et à la libération des personnes détenues arbitrairement ;
- Réinstaurant une limitation constitutionnelle de deux mandats présidentiels ;
- Asseyant les processus électoraux sur des accords politiques inclusifs et consensuels ;
- Adoptant l'approche de cycle électoral permettant une meilleure planification et un processus inclusif, pacifique, libre, juste et transparent ; et en,
- Ratifiant et appliquant la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance ;

Aux autorités africaines et de l'ONU :

- Promouvoir activement la limitation à deux mandats présidentiels comme la norme à respecter par l'ajout d'un article spécifique dans la Charte africaine de la démocratie des élections et de la gouvernance ;
- Encourager la ratification par la République du Congo de cette même Charte ;
- Dénoncer les modifications constitutionnelles de convenance comme des « coups d'Etat » institutionnels ;
- Affirmer l'importance de la démocratie et de l'État de droit en pénalisant Denis Sassou-Nguesso pour son maintien prolongé au pouvoir ;

Aux autorités françaises et européennes :

- Dénoncer le manque de transparence du processus électoral de mars 2021 et l'illégitimité de ses résultats ;
- Faire de l'appui électoral un axe prioritaire incluant notamment les fichiers biométriques et la formation des missions d'observation citoyenne ;
- Envoyer une mission d'observation électorale à la prochaine élection présidentielle ;
- Assurer que l'aide au développement accordée au gouvernement congolais privilégie l'émergence d'un environnement respectueux des droits humains et de la démocratie.

Nous contacter



Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
ocdh.brazza@ocdh-brazza.org

Agir ensemble pour les droits humains
communication@aedh.org

Aller plus loin



<https://www.droits-humains-congo.info/>

La campagne
Pour les droits humains au Congo
est financée par



**National Endowment
for Democracy**
Supporting freedom around the world